

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION
« LES VITRINES DE GRAVELINES »

Madame Laurie VERSTRAET, expose au Conseil :

Pour rappel, l'Association « les Vitrines de Gravelines » est une union de commerçants gravelinois créée en juin 2022 qui a pour objet de :

- Fédérer et représenter les commerçants de proximité et artisans gravelinois membres ;
- Proposer des animations pour dynamiser le commerce local dans les différents hameaux ;
- Valoriser et promouvoir le commerce de proximité et l'artisanat.

Cette association représente équitablement les hameaux de Gravelines au travers de référents par secteur (Centre-ville, les Huttes, Petit-Fort-Philippe).

« Les Vitrines de Gravelines », en partenariat avec la Ville de Gravelines, souhaite dynamiser les commerces en créant des événements importants lors du Marché de Noël 2023, qui se déroulera du 09 au 30 décembre en centre-ville.

Des actions innovantes en faveur des commerces sédentaires vont être mises en place durant la période du Marché de Noël, telles qu'une balade gourmande accompagnée d'animations (chants de Noël, sculpteurs de ballons) et un défilé de mode dans le périmètre du marché de Noël avec une animation sur le marché de Noël.

Il est donc proposé au Conseil de verser une subvention exceptionnelle de **3 000 €** afin de soutenir les actions impulsées par cette association, en faveur des commerçants et artisans gravelinois.

La Commission Extra-Municipale « Développement économique, zones d'activités, commerce, artisanat, auto-entrepreneuriat, tourisme, grands événements commerciaux, foires et marchés » a émis un avis favorable à l'unanimité.

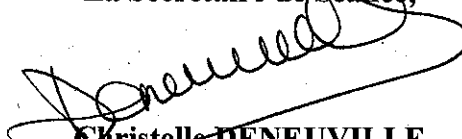
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

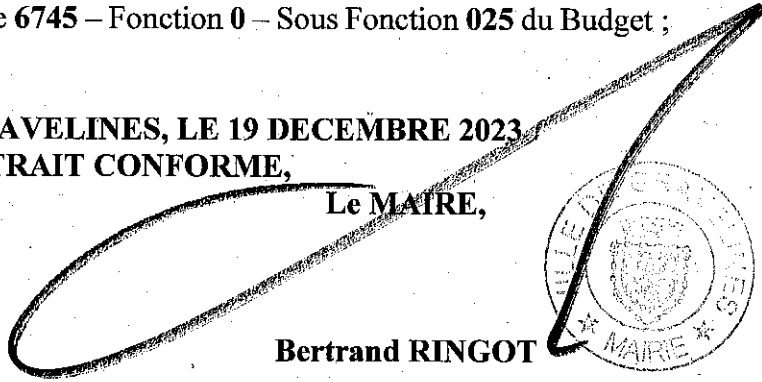
- Ouit l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article **6745** – Fonction **0** – Sous Fonction **025** du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

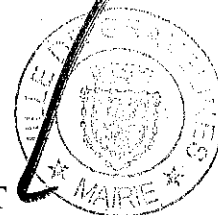
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 19 DECEMBRE 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,


Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 22 DEC. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 22 DEC. 2023

Conseil Municipal convoqué le : 13 Décembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 19 DECEMBRE 2023 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h23, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme GENEVET jusqu'à 18h23,

Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEFRUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.